

LA NATION

Quotidien National d'Information

Dimanche 04 Août 2024 N° 3306 Prix: 10 DA

ELIMINATION DU TORCHAGE
DE ROUTINE ET ÉMISSIONS
DE MÉTHANE

Sonatrach
décline sa stratégie
à l'horizon 2030

P4

EXTINCTION DE 7 FEUX DE FORÊTS DANS 6 WILAYAS

Le plan anti-incendies de la protection civile

P2



SOUTIEN DE LA FRANCE AU PLAN MAROCAIN SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Les raisons derrière la soumission de Paris selon "Marianne"

P3

EN CISJORDANIE

Neuf morts dans deux frappes
sionistes à Tulkarem

P11

JO-2024/Boxe (66 kg)

L'Algérienne Khelif bat
l'Hongroise Hamori et assure
une médaille de bronze

P9

ASSURANCES

Le CNMA lance le "Saisonnier Agricole"

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé vendredi le lancement prochain d'un nouveau produit à l'intention des investisseurs et exploitants agricoles pour l'assurance de leurs travailleurs journaliers ou saisonniers engagés à travailler durant les différentes campagnes agricoles pour des périodes de courtes durées. Baptisé "Saisonnier Agricole" ce nouveau produit, qui sera lancé à travers sa filiale "Le Mutualiste", a pour objectif d'offrir une couverture complète et adaptée aux besoins des travailleurs saisonniers en cas d'accidents survenant lors de l'exercice d'activités agricoles, a indiqué la mutualité agricole dans un communiqué. "Le lancement de ce nouveau produit à travers le réseau de la mutualité agricole coïncidera "probablement" avec le démarrage de la prochaine campagne labours-semaines 2024-2025, a-t-elle fait savoir. Soulignant son importance, la CNMA a expliqué que le produit "Saisonnier Agricole" s'inscrit dans son rôle assurantiel fondamental pour préserver l'agriculture et assurer la durabilité des activités liées à ce secteur stratégique. "Le secteur est caractérisé par ses activités saisonnières tout au long de l'année, notamment durant la campagne moisson-battage, la campagne labours-semaines, la campagne de cueillette de dattes et l'entretien de l'arbre et la campagne oléicole ce qui pose souvent la problématique de la mobilisation et de la disponibilité de la main-d'œuvre journalière ou saisonnière adéquate", a-t-elle relevé, assurant que ce service sera disponible au niveau des ses 70 caisses régionales et ces 570 bureaux locaux.

La CNMA a mis en avant les avantages de ce produit qui offre, selon elle, une couverture complète contre les accidents sur le lieu de travail pour les saisonniers agricoles. Le produit se caractérise également par sa "flexibilité", son accessibilité et sa tarification attractive, a-t-elle fait valoir. Selon ses explications, "Saisonnier Agricole" a été conçu et adapté aux besoins variables des différentes saisons agricoles avec une prime abordable pour un large éventail de travailleurs agricoles et une tarification attractive permettant de maximiser le bien-être des travailleurs tout en répondant aux besoins des investisseurs et exploitants agricoles".

R.N

ALGER

Le plan de sauvegarde de la Casbah d'Alger décortiqué

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a tenu, jeudi au siège de la wilaya d'Alger, une séance de travail conjointe avec le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, consacrée au suivi du taux d'avancement de la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger. A cette occasion, des explications ont été fournies par les responsables du projet

EXTINCTION DE 7 FEUX DE FORÊTS DANS 6 WILAYAS

Le plan anti-incendies de la protection civile

La Direction de la Protection civile a déployé les grands moyens cet été en mobilisant 505 unités d'intervention au niveau des wilayas à risque, 65 colonnes mobiles, des unités spécialisées en cas d'incendie et de 5 détachements régionaux prêts à appuyer les unités de wilaya, encadrés par plus de 20.000 agents, tous grades confondus.

La canicule de ces derniers jours n'a pas été sans conséquence. Plusieurs incendies étaient déclarés dans plusieurs wilayas et les éléments de la Protection ont réussi à faire face à éteindre plusieurs départs de feu dans plusieurs wilayas. La Direction Générale de la Protection Civile a présenté, hier, la situation générale des incendies dans la végétation et les forêts du pays l'après-midi. Selon un communiqué de ce corps, l'incendie qui s'est déclaré dans la localité de Hocine Baabouche, dans la commune de Felfela (Skikda) a été totalement maîtrisé et éteint, et les lieux sont toujours sous surveillance.

En outre, les incendies enregistrés dans la wilaya de Béjaïa dans la localité de Maasra

commune de Oued Ghir et à Bouira dans la localité de Beni Maad, commune de Kadiria, ont été totalement éteints.

Dans la wilaya d'Annaba, un incendie s'est déclenché dans une forêt de la localité de Ghouth Tamr, dans la commune de Treat, avant qu'il ne soit éteint par les pompiers qui assurent toujours la surveillance des lieux. Quant à la wilaya de Guelma, un incendie de forêt a été enregistré, vendredi, dans la localité de Ain Chouikha de la commune de Bouhemdane et les agents de la protection civile ont réussi, hier, à éteindre, a indiqué la cellule de communication de la Protection civile. La même source a expliqué que l'incendie a été éteint grâce à la mobilisation de 50 agents de la protection civile, de 6 camions de pompiers et d'un appui aérien composé de 4 avions pour éteindre les feux.

La même source a indiqué que les pertes résultant de cet incendie comprenaient la destruction de 22 hectares de plantes, dont 5 hectares de couvert forestier, 5 hectares de brousse et 12 hectares d'herbes



sèches. Les éléments de protection civile surveillent actuellement le site de l'incendie et continueront de le faire jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint.

A Souk Ahras, un feu de forêt s'est déclaré au niveau du lieu-dit Sidi Abdallah dans la commune de Machrouha, et le feu a été totalement éteint.

Pour ce qui est des incendies de cultures agricoles, un feu de palmiers s'est déclaré dans les vergers de Ksarr Ben Talha dans la commune de Tsabit (Adrar), où l'opération d'extinction se poursuivait toujours. Dans la wilaya d'Adrar toujours, un incendie dans la palmeraie de Ksarr Ben Dirou dans la commune d'Adrar, où le feu a été totalement éteint.

Dans la wilaya de Ouargla, un incendie de palmes s'est déclaré dans une palmeraie de la commune de Hassi Ben Abdellah, où le feu a été totalement éteint.

Le 30 juillet dernier, les élé-

ments de la protection civile ont réussi à éteindre plusieurs incendies dans différentes wilayas à l'instar de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès,

Médéa, Jijel, Mila, Biskra, Skikda et Guelma.

Il faut dire que, contrairement à l'année dernière, jusqu'ici aucune perte humaine n'a été enregistrée et les éléments de la Protection civile ont réussi à circonscrire, sans grande difficulté, tous les feux de forêts. Ce qui a fait dire, le 21 juillet dernier, à inspecteur à la Direction générale de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, que le plan stratégique de prévention et de lutte contre les incendies mis en place par la Protection civile a prouvé son efficacité grâce à la synergie entre alerte précoce et intervention proactive par différents moyens terrestres et aériens. Selon lui, ce plan avait permis d'éteindre rapidement tous les incendies signalés.

"Comparativement à la même période de l'année dernière, une diminution (-83%) des superficies touchées par des incendies a été enregistrée", a-t-il précisé. Et au responsable de la protection civile de détailler : ce plan, qui vient combler les lacunes relevées les années précédentes, repose sur trois axes : d'abord la pré-

vention à travers la sensibilisation, notamment à l'endroit des citoyens vivant dans des zones à risque, ensuite la coordination entre les différents secteurs pour une utilisation optimale des ressources et,

enfin, l'analyse des anciens plans pour élaborer un plan plus performant permettant d'exploiter au mieux les ressources humaines et matérielles et d'élever le niveau d'alerte.

Il faut dire que la Protection civile a déployé les grands moyens. Le colonel Achour a fait état de "la mobilisation de 505 unités d'intervention au niveau des wilayas à risque, de 65 colonnes mobiles, d'unités spécialisées en cas d'incendie et de 5 détachements régionaux prêts à appuyer les unités de wilaya, encadrés par plus de 20.000 agents, tous grades confondus". "Les moyens aériens de lutte contre les incendies ont également été renforcés avec l'affrètement de 12 avions, qui s'ajoutent aux moyens considérables de l'Armée nationale populaire (ANP)", a-t-il poursuivi.

Ali.C

concernant la situation des sites culturels au niveau de la wilaya d'Alger, ainsi que l'avancement de la mise en œuvre du plan, outre des exposés sur l'aménagement de la ville d'Alger. "La wilaya a achèvée, dans le cadre du son budget, l'aménagement et la réhabilitation de 7 projets comprenant la mosquée du Dey à la Citadelle d'Alger, Dar el Baroud de la citadelle d'Alger, la maison de Bouhired, le mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi,

Dar Bachtarzi, deux immeubles dans la rue Ouslimani, en sus de l'aménagement de 143 immeubles comprenant 1515 appartements dans la basse Casbah et le café des artistes Hadj Al-Anka", a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Le communiqué fait également de "12 projets en cours d'aménagement et de réhabilitation tels que le Palais du Dey à la Citadelle d'Alger, le Palais des Beys à la Citadelle d'Alger, la mosquée El Barani et

2 des Douerates adjacentes, le Palais Hassan Pacha et d'autres palais et sites, ainsi que 6 autres projets en cours de lancement et 4 autres projets en phase de lancement des études y afférentes", a ajouté la même source.

A l'issue de la séance de travail conjointe, Mme Mouloudji et M. Rabehi ont visité les galeries de la Casbah où ils se sont enquises de leur état d'aménagement.

R.N

SOUTIEN DE LA FRANCE AU PLAN MAROCAIN SUR LE SAHARA OCCIDENTAL.

Les raisons derrière la soumission de Paris selon "Marianne"

Le magazine "Marianne" a exploré les raisons pour lesquelles la France aurait cédé aux "excès marocains" concernant l'occupation du Sahara Occidental, poussant Paris à ignorer le droit international et à "offrir davantage de concessions" à Rabat.

En commentant le soutien de Paris au soi-disant "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara Occidental, la revue française exprime, dans un long article intitulé "Espionnage, droit international et désinformation médiatique... Pourquoi la France se soumet-elle autant au Maroc?", son "regret" face à la position de la diplomatie française qui "s'est encore inclinée devant le Royaume du Maroc", s'interrogeant sur "la véritable peur des Français".

Pour répondre à cette question, l'auteur de l'article revient sur les premières années de l'occupation marocaine du Sahara Occidental en 1975 et les circonstances qui l'entouraient, affirmant que Paris avait soutenu l'invasion militaire marocaine.

L'auteur explique que les calculs du président français de l'époque, Valéry Giscard d'Estaing, étaient "stratégiques", considérant que "un Sahara Occidental sous contrôle marocain faciliterait l'exploitation par les entreprises françaises".

Selon le magazine, la France n'a pas dévié de cette stratégie et "souhaite à tout prix ne pas froisser Rabat, même si cela signifie ignorer le droit international dans le dossier sahraoui".

Le magazine souligne que "ce service n'était pas la seule concession" accordée par Paris à Rabat, citant, à ce sujet, le gel par l'ancien président français François Hollande des poursuites judiciaires contre le directeur des services de renseignement marocains, Abdellatif Hammouchi, accusé en France de complicité dans la torture de militants sahraouis et d'opposants marocains.

L'auteur de l'article évoque également un autre tournant, non moins significatif, de la soumission des responsables français au Maroc, qui a fait grand bruit en 2021, à savoir l'affaire de l'espionnage marocain des téléphones personnels du président français Emmanuel Macron et de tous ses ministres, via le logiciel israélien "Pegasus", et se lamente que la réponse de Paris ait été "faible".



Le magazine revient aussi sur les attaques de la presse marocaine pro-monarque contre la personne du président Macron et sa vie privée, des attaques auxquelles Paris n'a "d'autre choix que de se soumettre pour la millième fois".

Parmi les leviers de pression et d'extorsion utilisés par le Royaume du Maroc contre la France, en plus de l'espionnage, l'article de "Marianne" mentionne le sujet de l'immigration illégale que le Maroc utilise pour obtenir des "gains diplomatiques". Il est noté qu'en 2022, huit personnes sur dix sont entrées en Espagne de manière illégale via le Royaume du Maroc, une statistique qui a contraint l'Espagne, avant la France, à adopter une position similaire sur le Sahara Occidental.

Parmi les autres armes utilisées par le Maroc pour renforcer son occupation du Sahara Occidental et affirmer sa prétendue "souveraineté" sur cette région, le magazine cite la

"désinformation médiatique", soulignant que "Abdelmalek Alaoui (président de l'Institut marocain de stratégie) supervise la désinformation, en publiant des articles dans des médias prestigieux tels que Le Monde et Le Figaro", en ajoutant que "cet homme est proche du conseiller royal, André Azoulay". La revue affirme qu'Alaoui "diffuse dans ses écrits des mensonges historiques pour tenter de convaincre les autres de la prétendue +souveraineté+ du Maroc sur le Sahara Occidental".

"Marianne" mentionne également une autre pratique encouragée par la cour du roi, à savoir "inviter les journalistes français à faire des annonces publicitaires", avertissant que cette pratique "détourne l'attention des journalistes de la réalisation d'enquêtes ou de la rédaction d'articles plus précis sur le Royaume".

R.N

SOUTIEN DE LA FRANCE AU PLAN MAROCAIN SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Le MOUDAF exprime son indignation

Soutien de la France au présumé «plan d'autonomie» pour le Sahara Occidental: le MOUDAF exprime son indignation

Le Mouvement dynamique des Algériens de France (MOUDAF) a exprimé, vendredi dans un communiqué, son indignation concernant la prise de position de la France en faveur du présumé «plan d'autonomie» pour le Sahara Occidental, qualifiant cette position de «dangereuse pour la région». Le MOUDAF qui a exprimé son indignation concernant «la prise de position unilatérale du Président français Emmanuel Macron concernant le présumé «plan d'autonomie» proposé par le Maroc», estime qu'il s'agit d'une position «périlleuse, voire dangereuse pour la région et contraire aux dispositions et principes du

Conseil de sécurité des Nations Unies qui œuvre pour une solution politique respectueuse du droit international».

Le MOUDAF a fait observer que la position de la France, en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité traduit «un manquement d'impartialité contraire à la Charte des Nations Unies», rappelant que l'ONU considère le Sahara Occidental comme «la dernière colonie en Afrique».

Rappelant la résolution des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental suite à l'acceptation des propositions de règlement de ce conflit par le Maroc et le Front Polisario, le MOUDAF estime que seule la légalité internationale est à même de garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

R.N

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DÉBUTERA LE 15 AOÛT

L'ANIE rappelle les règles et les dispositions juridiques

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a indiqué, jeudi dans un communiqué, que le lancement de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, aura lieu le 15 août.

«La commission de contrôle du financement de la campagne électorale informe les candidats à la prochaine élection présidentielle, de l'ensemble des règles et dispositions juridiques à respecter, en ce qui concerne le financement de la campagne électorale qui débutera le 15 août en cours», précise la même source.

Dans un communiqué publié jeudi dernier, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé les règles et les dispositions juridiques, à respecter par chaque candidat à l'élection présidentielle, relatives aux sources de financement de la campagne électorale et aux obligations. «Conformément à l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral du 10 mars 2021, en prévision de l'organisation de l'élection présidentielle du 07 septembre 2024, le lancement de la campagne électorale des candidats le 15 août 2024, et dans le but de garantir la légitimité et la transparence du financement de la campagne et de faciliter l'examen et le contrôle de ses dépenses, outre un contrôle

efficace et rigoureux, il convient de rappeler l'ensemble des règles et dispositions juridiques, à respecter par chaque candidat, relatives aux sources de financement de la campagne et aux obligations».

«Le secrétaire financier, désigné par le candidat, aura à jouer le rôle principal en matière de gestion et de contrôle financiers. Le candidat doit ouvrir un compte bancaire unique et gérer le compte de la campagne électorale», lit-on dans le communiqué.

Pour ce faire, «chaque candidat doit nommer un secrétaire financier pour la campagne électorale devant communiquer les informations détaillées sur le compte bancaire à la commission de contrôle du financement de la campagne électorale», explique la même source. «Les fonds, revenus et paiements, s'effectuent exclusivement à travers l'unique compte bancaire ouvert par le candidat. Le compte de la campagne comprend toutes les recettes et les dépenses y afférentes», ajoute la même source.

«Les revenus financiers du candidat proviennent de la contribution des partis politiques, de ses contributions personnelles, ainsi que des dons en espèces ou en nature présentés par les citoyens en tant que personnes physiques dans la limite de six cent mille Da (600.000 Da) au maximum par personne et tout don dé-

passant mille Da (1.000 Da) doit être payé par chèque, virement bancaire, prélèvement automatique ou carte bancaire», ajoute-t-on de même source.

«La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale est informée de la valeur des dons et de la liste des donateurs, et il est interdit de recevoir directement ou indirectement des dons en espèce ou en nature ou toute autre contribution, quelle que soit sa forme, de la part d'un Etat étranger, d'une personne physique ou morale d'une nationalité étrangère. Les dons présentés par les Algériens résidant à l'étranger ne sont pas considérés comme un financement étranger», a-t-on poursuivi.

Le compte de campagne électorale est présenté à la commission de contrôle du financement des campagnes électorales par un Commissaire aux comptes. Il est chargé de mettre ce compte en état d'examen après avoir procédé à la vérification des pièces justificatives, dans un délai de deux (02) mois à compter de la date d'annonce des résultats définitifs», ajoute le communiqué.

«Le compte de campagne électorale ne doit pas être présenté en déficit», ajoute la même source, précisant «qu'en cas de déficit, il doit être apuré lors de son dépôt, le cas échéant, par un rapport du candidat».

Les dépenses de campagne d'un candidat aux élections présidentielles ne peuvent excéder un plafond de cent vingt millions de dinars (120.000.000 DA) pour le premier tour. Pour le deuxième tour, ce montant est porté à cent quarante millions de dinars (140.000.000 DA). Sur la base des documents qui lui sont soumis, notamment le compte de campagne électorale, «la commission de contrôle du financement de la campagne électorale vérifie la régularité et la sincérité des opérations inscrites au compte de la campagne électorale, et rend, dans un délai de six (6) mois une décision de manière contradictoire pour approuver le compte, le modifier ou le rejeter», rappelle l'ANIE dans son communiqué.

«En cas de dépassement du plafond autorisé des dépenses électorales, la commission fixe par une décision contradictoire, le montant du dépassement que le candidat doit verser au trésor public», a indiqué le communiqué.

L'article 93 de la loi organique relative au régime électoral fixe les modalités de remboursement forfaitaire qui «ne peut s'effectuer qu'après proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle et la validation des comptes de campagnes électorales», selon la même source

R.N

ELIMINATION DU TORCHAGE DE ROUTINE ET ÉMISSIONS DE MÉTHANE

Sonatrach décline sa stratégie à l'horizon 2030

Le groupe public algérien des hydrocarbures a indiqué que les programmes de récupération des gaz associés entrepris par le groupe ont permis de baisser sensiblement le taux de torchage passant à 3,19 % en 2023 contre 5,43% en 2020.

Le groupe Sonatrach compte éliminer totalement le torchage de routine et parvenir à zéro émission de méthane, à l'horizon 2030 et ce, à travers une série de mesures contenues dans sa nouvelle stratégie climat. Dans ce document publié sur son site-web, et intitulé "Le climat, un axe fondamental de notre stratégie", Sonatrach affirme que le gaz associé au pétrole, considéré comme un produit fatal destiné à être torché, fait l'objet depuis quelques années déjà d'une récupération systématique, en vue d'atteindre un niveau de moins de 1% des gaz torchés et l'élimination totale du torchage de routine à l'horizon 2030. A ce propos, la stratégie note que les programmes de récupération des gaz associés entrepris par le groupe ont permis de baisser sensiblement le taux de torchage passant à 3,19 % en 2023 contre 5,43% en 2020. Et grâce à l'entrée en exploitation de nouvelles unités de récupération des gaz torchés dans plusieurs régions de production, notamment Hassi Messaoud et Ohamet, le groupe a enregistré une tendance baissière depuis 2020 avec un cumul de réduction qui s'élève à 28%. Dans ce contexte, Sonatrach a rappelé son adhésion à l'initiative "Zero routine flaring by 2030" lancée par les Nations unies et la Banque mondiale.

Concernant le gaz méthane, le groupe a expliqué qu'il visait à atteindre zéro émissions d'ici 2030 également et ce, à travers la mise en place d'un "important programme" visant à détecter, à réparer et à prévenir "rapidement" l'ensemble des fuites et des mises à l'évent. A ce titre, Sonatrach envisage de cartographier l'ensemble de ses émissions de méthane tout le long des chaînes gazières et pétrolières, en s'appuyant sur l'utilisation de l'outil satellitaire, les campagnes de détection des fuites et de leurs réparations, ainsi que sur l'acquisition d'un ensemble de moyens technologiques "adéquats" dont les caméras OGI (Optical gas infrared).

En parallèle, Sonatrach procédera à une identification de tous les sites possibles de séquestration du carbone, notamment dans ses anciens réservoirs déplétés de pétrole et gaz naturel, avec l'examen des opportunités de projets de captage et de séquestration. «Nous examinons également les opportunités d'utilisation et de valorisation du CO2, en adéquation avec l'ampleur des enjeux, alliant dans une logique commune, stratégie de l'entreprise et responsabilité climatique», relève le même document rappelant que la première expérience mondiale en matière de



séquestration avait été réalisée en Algérie en 2004 sur le site de Krechba, où 3,8 millions de tonnes de CO2 avaient été séquestrées, permettant au monde scientifique de bénéficier d'une expérience "unique et innovante".

Des récompenses aux collaborateurs proposant des projets préservant le climat
Par ailleurs, et afin de compenser les émissions de CO2 issues des activités de l'entreprise, Sonatrach a lancé un vaste projet forestier qui porte sur la plantation de plus de 400 millions de plantes d'arbres, sur une période de 10 ans, couvrant une superficie de 520.000 hectares réparties sur l'ensemble des régions du pays. Ce projet soutiendra le développement socio-économique de plus de 10.000 agriculteurs et créera près de 24.000 emplois directs et indirects. La stratégie du groupe comporte aussi un programme d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'ensemble des installations de Sonatrach dans le cadre de l'application de la loi sur la maîtrise d'énergie en partenariat avec l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue). Ce programme a déjà couvert 90% des sites industriels du groupe et a permis de former plus de 350 auditeurs internes et

hommes-énergie. Dans cette stratégie, Sonatrach envisage de créer un cadre de gouvernance chargé spécifiquement des questions liées au climat et de promouvoir des processus de prise de décision "efficaces" et s'assurer de l'adéquation organisationnelle avec les objectifs climatiques et les objectifs de développement de l'entreprise. Le groupe veille aussi à assurer un ancrage de la gouvernance en renforçant ses capacités humaines, en développant la coopération et les conditions des cadres tout en renforçant la communication, la visibilité et la transparence. Pour rappel, la création de ce cadre de gouvernance intervient après la mise en place, dès 2019, d'une structure organique, chargée des questions climatiques notamment de l'amélioration du cadre de transparence, de l'action climatique et des émissions des gaz à effet de serre. Le groupe compte aussi étendre son système de récompense à tous ses collaborateurs proposant des projets et des initiatives visant à protéger le climat. Sonatrach s'engage aussi, afin de répondre aux enjeux climatiques et diversifier le mix-énergétique, dans un programme de développement des énergies renouvelables, notamment à la suite de la mise en place d'une nouvelle direction centrale en charge des ressources

nouvelles et renouvelables, ce qui permettra au groupe d'entamer l'exécution du programme d'installation des stations solaires photovoltaïques dans le sud du pays.

L'objectif de ce programme est de couvrir une partie de l'alimentation électrique des bases de vie de Sonatrach puis des sites de production, en électricité verte réduisant ainsi la consommation de gaz. Après l'installation de la première centrale photovoltaïque de 10 MW en 2019, un deuxième projet est en cours de réalisation par le groupe alors qu'un troisième projet est en voie de lancement, et d'autres projets sont programmés à moyen terme. Parmi ces projets, des stations de production d'hydrogène vert et de ses dérivés, ce qui permettra de décarboner de nombreux secteurs industriels et ouvrira de nouvelles perspectives d'exportation. Dans ce cadre, Sonatrach a annoncé qu'elle réalise des projets pilotes de production d'hydrogène vert dans une première phase et ce, avant de s'engager dans la réalisation d'unités de taille industrielle pour lesquelles des "clients potentiels ont déjà manifesté leur intérêt", selon la stratégie climat lancé par Sonatrach officiellement le 22 juillet dernier.

Synthèse : S.A.K

LOI DE FINANCES 2025

Faid fait le point

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé jeudi à Alger, une réunion périodique de coordination, réunissant les directeurs généraux et les chefs des structures centrales du ministère, ainsi que le directeur général de l'Office National des Statistiques, a indiqué, un communiqué du ministère. Cette réunion tenue au siège du ministère "a été l'occasion de faire le point sur les préparatifs pour la Loi de Finances 2025 et de passer en revue la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité". Dans son mot d'ouverture, M. Faid, a souligné l'importance de cette réunion pour le suivi de la mise en œuvre des différentes orientations et décisions prises lors des rencontres précédentes. Il a ainsi exprimé "la nécessité d'adopter une approche inclusive et

participative", impliquant toutes les parties prenantes afin de poursuivre les réformes structurelles visant à renforcer la résilience économique et à améliorer la gouvernance des finances publiques, selon la même source.

Pour lui, il est "essentiel d'accélérer la réalisation des infrastructures des régies du ministère des Finances, en vue d'accompagner les réformes en cours et d'améliorer les conditions de travail et d'accueil au niveau des services extérieurs". Il a également exhorté les directeurs généraux à impliquer les responsables régionaux pour intensifier les visites sur le terrain, suivre et évaluer la gestion de leurs infrastructures, ainsi que la mise en œuvre des différents projets. Le ministre a en outre souligné la nécessité d'accompagner les exportateurs pour diversifier l'économie nationale et renforcer la position du pays sur les

marchés internationaux en mettant en place des mesures spécifiques pour les soutenir et faciliter leur l'accès aux marchés extérieurs. Par ailleurs, cette réunion "a permis de faire le bilan de la mise en œuvre du Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP) au titre de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité, un outil clé pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion des finances publiques", selon le communiqué. Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité a présenté un exposé détaillé sur la mise en œuvre du CoP pour le premier semestre 2024, démontrant des "avancées significatives" dans la réalisation des objectifs stratégiques retenus pour cette année. Dans le même contexte, M. Faid a appelé la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC) ainsi que la Direction Générale du Budget (DGB) à maintenir une coordination

optimale, notamment au niveau régional, par l'organisation d'actions communes de sensibilisation et de formation sur les différentes dispositions entrant dans le cadre des réformes engagées.

A l'issue de cette réunion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de maintenir des efforts continus pour moderniser l'administration des finances, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et soutenir le développement économique du pays. Il a, en outre, réitéré son appel à la mobilisation et à la coopération entre tous les acteurs du ministère pour atteindre les objectifs fixés et répondre aux attentes des citoyens, tout en exprimant sa "confiance dans la capacité des différentes régies à relever les défis à venir et à contribuer à la construction d'une économie plus forte et plus inclusive".

Synthèse : S.A.K



AIN DEFLA

Lâcher de 600 canards colverts et perdrix en juillet dernier



Un lâcher de 600 canards colverts et perdrix locales a été effectué par la Conservation des forêts de la wilaya d'Ain Defla en juillet dernier, a-t-on appris jeudi, auprès de cette institution.

"En juillet dernier, nos services ont effectué un lâcher de 400 perdrix dans la forêt domaniale de Chaâibia, commune de Hammam Righa et 200 canards colverts au niveau du barrage Sidi M'hamed Ben Taiba dans la commune d'Arrib", a indiqué à l'APS le chargé de communication à la conservation des forêts, Abderrahmane Hamrani.

Il a noté qu'un lâcher de 700 perdrix a été effectué ces deux dernières années à Hammam Righa, portant à

1.100 le nombre d'oiseaux lâchés dans le milieu forestier, soulignant que l'opération a été réalisée en coordination avec le Centre cynégétique de Zeralda (CCZ), la Fédération des chasseurs de la wilaya et l'Association "Nedjma" des chasseurs de Hammam Righa.

M. Hamrani a ajouté que le lâcher des canards colverts s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec le Centre cynégétique de Reghaia (Alger), d'une durée de trois (3) ans à compter de 2023, prévoyant un lâcher de 600 canards colverts au barrage Sidi M'hamed Ben Taiba d'Arrib.

Concernant le suivi de ces lâchers, il s'observé que le dénombrement hi-

vernal des oiseaux d'eau, effectué en janvier dernier, a fait ressortir une hausse dans le nombre des canards colverts lâchés au barrage Sidi M'hamed Ben Taiba en 2023, en raison de la réunion des conditions nécessaires à l'acclimatation et à la reproduction de cette espèce.

Le chargé de communication a indiqué, par ailleurs, qu'au titre des efforts de préservation de la faune sauvage, notamment durant la saison chaude, la Conservation des forêts a procédé, en coordination avec les associations locales de chasseurs, à l'aménagement de points d'eau au profit des animaux et des oiseaux au niveau de nombre de zones forestières.

GUELMA**Programme pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de 6 communes**

Le coup d'envoi a été donné jeudi pour l'exécution de deux opérations du programme d'urgence 2024 d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable de six communes de la wilaya de Guelma. Président le lancement du projet de réhabilitation de la station de pompage dégradée de la commune de Djebala Khemissi au titre de la première opération de ce programme, le wali Houria Aggoune a précisé qu'une enveloppe financière de 145 millions DA a été octroyée pour les deux opérations de ce programme. La première opération de réhabilitation des deux stations de pompage dégradées des communes de Djebala Khemissi et d'Oued Fraïga mobilise 100 millions DA et devra être exécutée dans un délai n'excédant pas les deux mois, a ajouté la cheffe de l'exécutif local. A terme, cette opération améliorera l'approvisionnement en eau potable en augmentant la quantité et de volume horaire d'accès à l'eau au profit de près de 50.000 habitants des communes d'Oued Fraïga, Bouchegouf, M'djez Sfa, Djebala Khemissi et Beni Mezline, a assuré, Mme Aggoune. La seconde opération porte sur la réhabilitation de la station de pompage de la commune de Bouati Mahmoud (20 km au Nord-ouest de Guelma) pour une enveloppe financière de 45 millions DA, selon la même responsable. Selon les données techniques présentées à la cheffe de l'exécutif local, cette opération à réceptionner en octobre prochain vise à améliorer l'approvisionnement en eau potable de plus de 7.000 habitants de la commune de Bouati Mahmoud en leur assurant l'eau une fois tous les deux ou trois jours au lieu d'une fois par semaine actuellement.

JIJEL**900 millions de DA pour la réhabilitation du CW 142 entre Chahna Mila**

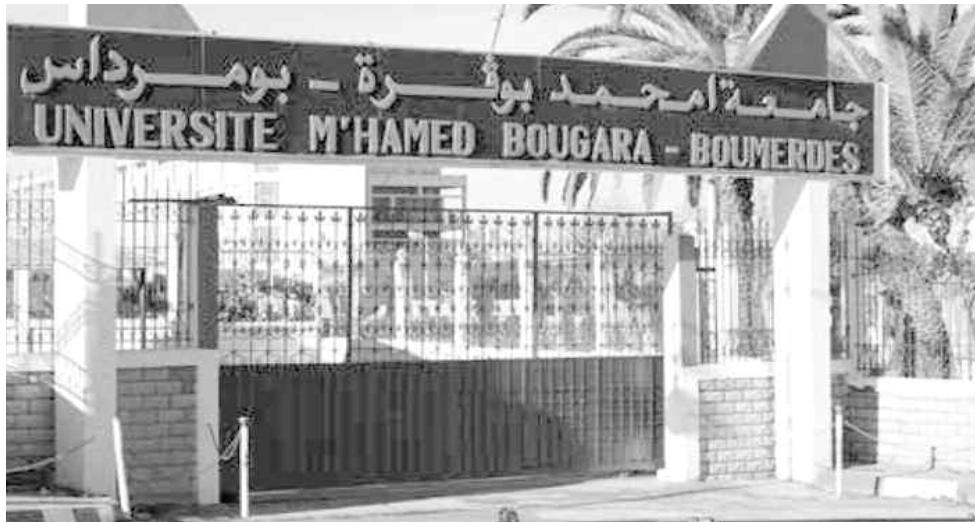
Une enveloppe financière de 900 millions de DA a été mise en place dans la wilaya de Jijel en vue de la réhabilitation du chemin de wilaya (CW) n° 142 reliant la commune de Chahna aux limites administratives de la wilaya de Mila, a indiqué, jeudi, le directeur intérimaire des travaux publics, Adel Lechehab. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la remise en état de cet axe, long de 25 km, sera centrée sur l'élimination des "points noirs" par un traitement des virages dangereux, l'élargissement de la chaussée et la réalisation de bas-côtés drainants à même de permettre l'écoulement des eaux de pluie et d'empêcher les glissements. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à déclencher la zone sud de la wilaya de Jijel et à réhabiliter les différentes voies facilitant la circulation automobile entre Jijel et les wilayas voisines, selon le même responsable qui a souligné que les délais contractuels arrêtés pour l'achèvement du projet ont été fixés à 15 mois, ce segment du CW 142 devant être livré "d'ici à la fin de l'année 2025". M. Lechehab a également indiqué que le secteur des travaux publics vient d'entamer plusieurs opérations destinées à améliorer la situation générale des routes nationales (RN) et des chemins de wilaya (CW). Il a cité, à ce propos, la réhabilitation de la RN 77 dans son tronçon reliant la commune de Texenna et le chef-lieu de wilaya, de la RN 147 dans la zone de Boukhertoum (commune d'Emir-Abdelkader) et du CW 135 entre les communes de Chekfa et de Bordj Tahar.

SÉTIF**Renforcement des établissements sanitaires par 216 nouveaux agents paramédicaux**

Le secteur de la santé dans la wilaya de Sétif a été renforcé par 216 nouveaux agents paramédicaux dans diverses spécialités répartis sur les établissements de santé des communes de la wilaya, apprend-on jeudi de la direction locale du secteur. Il s'agit de 137 infirmiers de santé publique, 38 manipulateurs d'appareils d'imagerie médicale, 21 sages femmes et 5 soignants de médecine de travail de santé publique, a précisé la responsable du bureau de communication

UNIVERSITÉ DE BOUMERDES**Réception de 4.000 places pédagogiques en octobre prochain**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, jeudi à Boumerdes, la réception attendue "en octobre prochain" d'un projet de 4.000 places pédagogiques au profit de l'Université "M'hamed Bougara".



"Le chantier de ce projet a atteint un stade très avancé, et il sera réceptionné en octobre prochain", a assuré M. Baddari, en visite de travail dans la wilaya en compagnie du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. Il a souligné la contribution attendue de ce projet universitaire, réalisé à proximité du pôle urbain "Sahel" de la ville de Boumerdes, dans la "réduction de la pression enregistrée sur l'université de Boumerdes, qui est la destinée de nombreux étudiants de différentes wilayas du pays".

"Sur ce total de places péda-

gogiques attendues à la réception, plus d'un millier seront affectées à la filière de génie électronique et électrique de la faculté des sciences de l'ingénieur, tandis que le reste sera réparti sur plusieurs filières et spécialités, dont la physique et l'informatique de la faculté des sciences", a ajouté le ministre. M. Baddari a également fait part de la réalisation attendue, sur le même site, durant les trois (3) prochaines années, d'un autre projet au profit de la même université, portant sur 2.000 places pédagogiques destinées à la création d'une faculté de mé-

decine, outre un autre projet de 5.000 places pédagogiques prévues à la réalisation dans les cinq (5) prochaines années.

"Ces projets programmés sur une assiette de 22 ha sont de nature à renforcer les infrastructures de base de l'université, en apportant une amélioration des conditions d'accueil des étudiants", a-t-il noté.

Il aussi relevé que "ce développement est le fruit des efforts de l'Etat visant à assurer un enseignement supérieur axé, incarnant les principes de démocratisation de l'éducation et faisant de l'université une locomotive pour le

développement national, la créativité et l'innovation".

Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a assuré dans sa déclaration à l'occasion, que le raccordement de cinq (5) Stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) à travers le pays aux réseaux et conduites de distribution des eaux dessalées "se fera parallèlement à l'entrée en service de ces SDEM en décembre prochain".

Il a rappelé, à ce titre, que le projet de la SDEM de Cap Djinet 2, d'une capacité de 300.000 M3/Jour, porté notamment sur la réalisation de deux (2) réservoirs d'eau d'une capacité unitaire de 50.000 m3, le premier à Hammadna, sur les hauteurs de Cap Djinet, et le 2 e au lieu dit "Ghicha" de la commune de Bordj Menail.

M. Derbal n'a pas manqué, en outre, de saluer les cadres et les entreprises algériennes en charge de la réalisation des SDEM et des projets de raccordement et d'alimentation "qui nécessitent professionnalisme et maîtrise des techniques et technologies modernes en matière de conduites, réseaux d'alimentation et grands réservoirs d'eau".

de la direction, Ryma Bousseoir. Ces agents de la promotion 2024 viennent rejoindre cinq préparateurs en pharmacie, quatre rééducateurs, deux opticiens, deux agents spécialisés dans la préservation de la santé publique, une assistante sociale et un prothésiste, selon la même source.

L'opération d'affectation de ces nouveaux agents paramédicaux qui ont suivi des formations techniques de trois à cinq ans s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics

visant à rapprocher le service de santé du citoyen et améliorer la couverture sanitaire des différentes régions de la wilaya, est-il indiqué. Ces agents diplômés de l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Sétif ont été répartis mercredi et jeudi aux établissements de la wilaya en présence des cadres de la direction locale du secteur et chaque agent a choisi l'établissement le plus proche de son lieu de résidence, a-t-on précisé de même source.

FIFA

Syndicat des joueurs et ligues invités au dialogue à propos du calendrier

La Fédération internationale de football (Fifa), en conflit avec le syndicat des joueurs et l'association des ligues à propos de son calendrier trop chargé, invite les deux instances au dialogue jeudi, à travers une déclaration.

"La Fifa a réitéré aujourd'hui (jeudi) son invitation à rencontrer l'Association des ligues mondiales et la Fifpro pour discuter du calendrier, n'ayant reçu aucune réponse à une lettre du 10 mai 2024", a expliqué un de ses porte-paroles.

Le 23 juillet, le syndicat des joueurs et l'association des ligues avaient fait part de leur intention de saisir la Commission européenne pour une requête contre la Fifa et son calendrier jugé trop chargé.

Les deux entités reprochent notamment à l'instance mondiale de ne pas les inclure dans son processus de décision.

Ce que la Fifa conteste dans son communiqué jeudi: "Il existe une voie plus productive pour le football que la menace d'une action en justice et l'offre d'engager un dialogue reste sur la table", écrit-elle. Au cœur de ce conflit, le futur Mondial des clubs à 32 équipes, nouvelle compétition organisée à l'été 2025 aux Etats-Unis, qui, ajoutée à celles déjà existantes, rend "un calendrier international au-delà de la saturation, (...)", "devenu intenable pour les ligues nationales et dangereux pour la santé des joueurs", estime la Fifpro Europe et l'association des ligues.

A cette menace de plainte, la Fifa avait déjà réagi sur le réseau social X, affirmant que "le calendrier avait été approuvé à l'unanimité" lors d'un conseil où siégeaient des représentants du football européen.

Elle avait également brandi en étendard une étude du CIES (Centre international d'études du sport) expliquant que "les clubs ne disputent pas plus de matches par saison, ce qui va à l'encontre de la croyance d'un calendrier (...) de plus en plus chargé".

De 2012 à 2024, "le nombre moyen de rencontres par club et par saison est resté stable juste au-dessus de 40. Seulement 5% des équipes disputent en moyenne plus de 60 matches par saison (matches amicaux non-inclus)", précisait cette étude indépendante.

R.S

FOOT

L'attaquant sénégalais Ismaïla Sarr quitte l'OM et rejoint Crystal Palace

L'attaquant sénégalais Ismaïla Sarr quitte l'Olympique de Marseille pour rejoindre le club londonien de Crystal Palace où il s'est engagé cinq ans, ont annoncé les deux clubs jeudi. Le joueur de 26 ans était arrivé à l'OM en juillet 2023 en provenance de Watford où il venait de passer quatre saisons, et va ainsi retrouver le championnat d'Angleterre. Le montant du transfert n'a pas été dévoilé mais selon des médias britanniques celui-ci s'élèverait à 14,7 millions d'euros (12,5 millions de livres sterling).

"Nous sommes heureux qu'Ismaïla ait décidé de rejoindre Crystal Palace car il connaît la Premier League pour avoir joué à Watford, il sait vivre en Angleterre et a également joué de nombreux matches avec Marseille la saison dernière", a déclaré Oliver Glasner, l'entraîneur autrichien des Eagles.

L'ailier sénégalais "a disputé 35 rencontres sous le maillot olympien, pour un total de 5 buts et 6 passes décisives sur l'exercice écoulé", rappelle l'OM dans un communiqué. Crystal Palace a terminé à la dixième place du Championnat d'Angleterre la saison dernière.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (VFL WOLFSBURG)

Blessé, Amoura "absent jusqu'à nouvel ordre"

L'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura, fraîchement arrivé au VfL Wolfsburg (Div. 1 allemande de football), a contracté une blessure au genou et sera "absent jusqu'à nouvel ordre", a annoncé le club dans un communiqué publié vendredi sur son site officiel.

Le 23 juillet, le syndicat des joueurs et l'association des ligues avaient fait part de leur intention de saisir la Commission européenne pour une requête contre la Fifa et son calendrier jugé trop chargé. Les deux entités reprochent notamment à l'instance mondiale de ne pas les inclure dans son processus de décision.

Ce que la Fifa conteste dans son communiqué jeudi: "Il existe une voie plus productive pour le football que la menace d'une action en justice et l'offre d'engager un dialogue reste sur la table", écrit-elle. Au cœur de ce conflit, le futur Mondial des clubs à 32 équipes, nouvelle compétition organisée à l'été 2025 aux Etats-Unis, qui, ajoutée à celles déjà existantes, rend "un calendrier international au-delà de la saturation, (...)", "devenu intenable pour les ligues nationales et dangereux pour la santé des joueurs", estime la Fifpro Europe et l'association des ligues.

A cette menace de plainte, la Fifa avait déjà réagi sur le réseau social X, affirmant que "le calendrier avait été approuvé à l'unanimité" lors d'un conseil où siégeaient des représentants du football européen.

Elle avait également brandi en étendard une étude du CIES (Centre international d'études du sport) expliquant que "les clubs ne disputent pas plus de matches par saison, ce qui va à l'encontre de la croyance d'un calendrier (...) de plus en plus chargé".

De 2012 à 2024, "le nombre moyen de rencontres par club et par saison est resté stable juste au-dessus de 40. Seulement 5% des équipes disputent en moyenne plus de 60 matches par saison (matches amicaux non-inclus)", précisait cette étude indépendante.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE (LILLE)

Bentaleb doit "suivre un processus" pour savoir s'il peut rejouer

Le président Lille OSC (Ligue 1 française de football) Olivier Létang, a déclaré que le milieu international algérien Nabil Bentaleb, victime d'un malaise cardiaque en juin dernier, doit "suivre un processus" pour savoir s'il peut rejouer. "Il faudra que Bentaleb suive un processus pour savoir s'il sera autorisé à rejouer au football en France ou ailleurs, a expliqué le patron du club nordiste. On reste proches de lui, il sait très bien qu'ici c'est sa maison, les portes lui seront toujours ouvertes. On garde le contact et beau-

coup de proximité", a-t-il indiqué en conférence de presse, cité vendredi par la presse locale.

Nabil Bentaleb (29 ans) a été victime d'un malaise dans la soirée du mardi 18 juin. Le joueur a été immédiatement pris en charge et dirigé pour hospitalisation au CHU de Lille.

Le milieu de l'équipe nationale a été opéré le 26 juin avec une pose d'un pacemaker, tout en recevant le feu vert pour reprendre une activité sportive.

"Le fait qu'aujourd'hui il soit en bonne

santé, qu'il soit auprès de sa famille, qu'il soit vivant, c'est la priorité. Le reste, le football, ça va être dans un deuxième temps", a-t-il conclu.

Bentaleb (53 sélections/ 5 buts), avait été convoqué, avant son malaise, pour les deux derniers matchs disputés par l'équipe nationale en juin dernier, à domicile face à la Guinée (1-2) et en déplacement devant l'Ouganda (2-1), comptant pour les troisième et quatrième journées des qualifications de la Coupe du monde 2026.

TENNIS

Djokovic rejoint Alcaraz en finale du tournoi olympique

Le Serbe Novak Djokovic (2e mondial) s'est qualifié vendredi à Roland-Garros pour la finale du tournoi olympique grâce à sa victoire en deux sets face à l'Italien Lorenzo Musetti

(16e mondial) 6-4, 6-2. Il affrontera aujourd'hui pour la médaille d'or, dont il a fait à 37 ans l'un de ses grands objectifs, l'Espagnol Carlos Alcaraz (3e mondial), qui l'a récemment battu en finale à

Wimbledon. Recordman du nombre de titres en Grand Chelem (24), le Serbe avait décroché le bronze aux Jeux de Pékin en 2008 après avoir été sorti en demi-finale par Rafael Nadal. (APS)

JO 2024 (9E JOURNÉE)

Grand jour pour Kaylia Nemour en finale des barres asymétriques

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, passée tout proche d'un podium historique au concours général des Jeux olympiques 2024, sera en finale de son agrès de prédilection, les barres asymétriques, aujourd'hui à l'Aréna de Bercy, où elle sera une des grandes favorites pour la médaille d'or.



La pépite algérienne de 17 ans, qui avait obtenu les meilleures notes des barres asymétriques lors des qualifications (15.600) et au concours général (15.533), a clairement affiché ses ambitions pour aller chercher la première médaille olympique de l'histoire de la gymnastique algérienne.

"Je vais me re-concentrer dès maintenant pour dimanche et je vais vraiment me battre pour aller chercher cette médaille aux barres asymétriques", a assuré Nemour à l'issue de sa très belle cinquième place du concours général, jeudi dernier.

Sur sa route pour le titre olympique, la nouvelle star de la gymnastique mondiale aura pour principales concurrentes la chinoise Qiyuan Qiu (15.066, en qualification) et l'américaine Sunisa Lee (14.866). L'entraîneur de la championne algérienne, Marc Chirilenco, a indiqué de son côté que sa gymnaste est consciente de son statut de favorite aux barres asymétriques, assurant que Kaylia a les cartes en mains et sait ce qu'elle doit faire pour aller cher-

cher cette médaille. La neuvième journée de compétition des JO 2024, enregistrera également l'entrée en lice de la lanceuse de marteau Zahra Tatar et le hurleur Amine Bouanani (110 m haies), qui seront en course dans les qualifications de leurs disciplines respectives, prévues dimanche matin au stade de France.

Tatar dont la meilleure performance en 2024 a été mesurée à (69.65 m) en mars dernier, nourrit l'ambition d'atteindre la finale du concours du lancer de marteau des JO 2024. "Je me prépare depuis deux ans pour ce rendez-vous. Mon objectif est d'atteindre la finale olympique et rivaliser avec les meilleures lanceuses du monde", a-t-elle déclaré.

Avec un chrono de 13.45 en mai 2024, Bouanani tentera pour sa part d'atteindre les demi-finales face aux spécialistes du 110 m haies.

Premier algérien à disputer les olympiades sur cette épreuve technique, Bouanani a indiqué que son chrono réalisé cette saison lui permettrait d'atteindre son objec-

tif, qui serait déjà un grand exploit. Enfin en cyclisme, Nesrine Houli sera engagée dans la course en ligne, dont le départ est prévu à 13h00 au Trocadéro. La course se disputera sur une distance 157.6 km avec la participation de 95 concurrentes.

Première femme à représenter le cyclisme algérien aux JO, la jeune cycliste de 20 ans nourrit l'ambition de la terminer la course et figurer au classement olympique.

"Je vais donner le maximum pour atteindre mes objectifs dans cette course très relevée. J'ai fait une bonne préparation depuis ma qualification aux JO et je suis prête à relever le défi", a déclaré la médaillée d'or aux derniers Jeux africains d'Accra au Ghana.

Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

R.S

ATTAQUES INFONDÉES CONTRE LA BOXEUSE ALGÉRIENNE IMANE KHELIK L'OMSAC se dit "profondément consternée"

L'Organisation Mondiale de Sécurité Anti Corruption et Criminalité (OMSAC) a exprimé son "indignation" et sa "profonde consternation" face aux attaques "scandaleuses et infondées" dirigées contre la boxeuse algérienne Imane Khelif, soulignant que ce traitement inacceptable "représente une atteinte grave à sa dignité en tant qu'être humain, en tant que femme et en tant que sportive".

Lors de sa réunion vendredi, le bureau exécutif de l'OMSAC a décidé d'apporter un soutien total à Imane Khelif. "Nous saluons la position ferme du Comité International Olympique (CIO), qui a rappelé que tous les athlètes participant au tournoi de boxe des Jeux de Paris 2024 respectent les règles d'éligibilité et d'inscription à la compétition". Le CIO avait également souligné que les athlètes Imane Khelif et Lin Yu-ting

(boxeuse taïwanaise), également victimes de cyberharcèlement, participent depuis de nombreuses années à des compétitions internationales de boxe dans la catégorie féminine.

Conformément à ses statuts et à ses missions officielles, notamment en matière de droits humains, l'OMSAC a indiqué avoir "saisi les instances judiciaires compétentes pour que justice soit rendue. Et il sera mis à la disposition de la boxeuse algérienne tous les moyens humains et logistiques de notre département juridique pour la soutenir dans cette épreuve".

Et de poursuivre: "Le glaive de la justice sera implacable envers ceux qui cherchent à ternir la réputation et la carrière de sportifs de haut niveau par des accusations mensongères et des campagnes de haine". De plus, l'OMSAC a saisi le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour s'assurer que cette affaire reçoive l'attention internationale qu'elle mérite et que des mesures appropriées soient prises", a ajouté l'organisation.

En conclusion, l'OMSAC a affiché "son ferme engagement à défendre les droits et la dignité de tous les athlètes, en particulier ceux qui sont injustement ciblés".

"Nous exhortons la communauté internationale, les médias, et toutes les institutions concernées à se joindre à nous pour condamner ces actes répréhensibles et soutenir Imane Khelif dans cette épreuve. La transparence, l'équité, et le respect des droits humains sont les piliers sur lesquels nous bâtonnons notre lutte contre la corruption et les injustices", a tenu à souligner l'OMSAC.

R.S

**FOOT/ LIGUE 1
MOBILIS
(TRANSFERTS)
L'attaquant sud-africain Khanyisa Mayo 9e recrue du CR Belouizdad**

L'attaquant international sud-africain Khanyisa Mayo s'est engagé avec le CR Belouizdad jusqu'en 2027, a annoncé vendredi soir le club de la Ligue 1 de football Mobilis sur ses réseaux sociaux.

L'attaquant de 25 ans évoluait au Cap Town City FC, le club sud-africain de première division avec lequel il a inscrit 10 buts en 28 matches de championnat la saison passée. Le CRB a finalement pu racheter son contrat en le préférant à plusieurs autres avant-centres.

La nouvelle recrue belouizdadie compte sept sélections avec les "Bafana Bafana" dont la dernière

face à l'Algérie (3-3), le 27 mars

dernier au stade Nelson Mandela

du Baraki dans le cadre du tournoi

FIFA Series 2024.

Le CRB a assuré jusque-là le recrutement de neuf nouvelles recrues : les gardiens de but Farid Châal (ex-d'Al-Najma SC/ Div.2 saoudienne) et Mustapha Zeghiba (Damac FC/ Arabie saoudite), le défenseur Badreddine Souyad (ex-JS Kabylie), le milieu de terrain camerounais Jacques Mbé (ex-ES Sahel/ Tunisie), l'attaquant Oussama Daïbache (ex-ES Mostaganem), l'ailier droit Hedy Chaâbi (ex-Royal Francs-Borains/ Di.2 belge), le jeune milieu de terrain ivoirien Arafat Dourbia (SO Armée/ Div.1 ivoirienne).

Sous la conduite de l'entraîneur français Correntin Martins, le CR Belouizdad effectue depuis le 27 juillet dernier son premier stage d'inter-saison au centre de Green Park Kape à Istanbul en Turquie, avant l'entrée en lice au Tour préliminaire de la Ligue des champions africaine.

**FOOT/ LIGUE 1
MOBILIS
(PRÉPARATION)
L'ES Sétif à pied d'œuvre en Tunisie**

L'ES Sétif a rallié ce vendredi la Tunisie pour effectuer un stage préparatoire, en vue de la nouvelle saison footballistique 2024-2025, dont le coup d'envoi sera donné à la mi-septembre, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis dans un communiqué.

"La délégation de l'Entente a passé la nuit de jeudi à vendredi à An-naba, avant de rejoindre la Tunisie, en présence de 21 joueurs, en attendant que l'effectif soit au complet dans les prochains jours", précise la même source.

Au cours de ce stage d'une durée de trois semaines, les coéquipiers de la nouvelle recrue le latéral gauche Houari Ferhani disputeront quatre matchs amicaux.

L'ESS a effectué un premier stage d'une semaine à Tikjda (Bourira), sous la houlette du nouvel entraîneur Réda Bendriss, qui a succédé au tunisien Ammar Souayah, dont le contrat n'a pas été prolongé.

Sous la conduite de Souayah, le club sétifien a échoué à se qualifier à une compétition continentale, bouclant le précédent exercice à la 5e place au classement avec 48 points, à cinq longueurs du podium. Concernant l'opération de recrutement, la formation sétifienne n'a toujours pas présenté ses nouvelles recrues. L'ESS entamera la nouvelle saison footballistique à domicile face au MC El-Bayadh.

R.S

EN CISJORDANIE

Neuf morts dans deux frappes sionistes à Tulkarem

Deux frappes israéliennes ont fait au total neuf morts, hier en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne WAFA. L'armée israélienne a affirmé avoir visé deux « cellules terroristes » dans le cadre d'une opération de contre-terrorisme à Tulkarem.

Cinq personnes ont d'abord été tuées « près du village de Zeita », d'après le directeur de l'hôpital Thabet Thabet à Tulkarem, à l'extrémité ouest de la Cisjordanie occupée. Selon WAFA, un drone de l'armée israélienne a visé « avec deux missiles » un véhicule qui a ensuite pris feu. « J'habite à moins de cinquante mètres d'ici, nous avons entendu un bruit d'explosion et nous avons vu un véhicule en feu » sur la route en direction de Zeita, au nord de Tulkarem, a déclaré un témoin à l'Agence France-Presse sur le site de l'attaque.

« A côté nous avons vu un corps allongé sur la route. A l'intérieur du véhicule, il y avait trois corps carbonisés, d'après ce que nous avons pu voir, complètement brûlés », a ajouté le témoin, Nasser, qui a refusé de donner son nom de famille. Le secteur a ensuite été bouclé par l'armée israélienne, selon WAFA. Selon le directeur de l'hôpital Thabet Thabet, cité par WAFA, l'un des corps a été identifié comme celui de Haitham Nuridine Bleidi, 25 ans, originaire de Tulkarem.

AU MOINS 599 PALESTINIENS TUÉS EN CISJORDANIE DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Plus tard dans la journée, WAFA a déclaré que quatre Palestiniens avaient été tués par une autre frappe israélienne qui a touché un véhicule dans lequel ils se trouvaient. L'armée a confirmé la frappe aérienne, précisant qu'« une cellule terroriste supplémentaire avait été éliminée » dans le cadre de l'opération antiterroriste dans le gouvernorat de Tulkarem.

La Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, connaît depuis deux ans une flambée de violences exacerbées par la guerre dans la bande de Gaza, déclenchée le 7 octobre 2023 par une attaque sans précédent du mouvement



islamiste palestinien Hamas sur le sol israélien. Depuis cette date, au moins 599 Palestiniens y ont été tués par des soldats ou des colons israéliens, selon les autorités palestiniennes, et au moins 17 Israéliens parmi lesquels des soldats, dans des attaques ou des attentats palestiniens, selon des données officielles israéliennes.

9.920 PRISONNIERS PALESTINIENS

Le nombre de détenus palestiniens en Cisjordanie occupée est passé à 9.920 personnes, depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023.

Dans un communiqué repris samedi par l'agence de presse Wafa, l'Autorité gouvernementale des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens (non gouvernemental) ont fait savoir que « le nombre total des détenus palestiniens en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre 2023, a atteint 9.920 ».

Les mêmes sources ont précisé que « les interpellations se sont

réparties entre les gouvernorats de Jénine, Naplouse, Tubas et Tulkarem (nord), Ramallah, El Qods-Est (centre), Bethléem et El Khalil (sud) », notant que les arrestations de Palestiniens s'accompagnent souvent d'agressions et de menaces contre des détenus et leurs familles, en plus des actes de vandalisme et de la destruction des maisons des citoyens.

UNRWA: LA SITUATION EN CISJORDANIE SE DÉTÉRIORE DE JOUR EN JOUR

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré, vendredi, que la situation en Cisjordanie occupée, notamment dans les camps de Nour Shams et de Tulkarm, se détériore de jour en jour, et les populations « souffrent de pénuries d'eau et de coupures d'électricité ».

L'UNRWA a déclaré dans un communiqué que la situation humanitaire en Cisjordanie occupée « se détériore de jour en jour », appelant à la fin de la guerre « silencieuse » sioniste contre la Cisjordanie.

Elle a déclaré : « Les camps de Nour Shams et de Tulkarm (nord) souffrent de pénuries d'eau et de coupures d'électricité ». L'agence onusienne a expliqué que les raids de l'armée sioniste « se poursuivent, provoquant des destructions et menaçant la vie des citoyens ».

Coïncidant avec le début de la guerre sioniste dévastatrice dans la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation a étendu ses incursions militaires en Cisjordanie, en particulier dans les gouvernorats du nord.

Des dizaines d'attaques sionistes ont causé d'importantes destructions aux infrastructures des villes de Jénine et son camp et de Tulkarem et ses deux camps, notamment des fouilles et le sabotage des réseaux routiers, d'eau, d'électricité et d'égouts.

Parallèlement à sa guerre contre Ghaza, l'armée sioniste a intensifié ses attaques en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, faisant 594 martyrs, dont 144 enfants, selon des sources officielles palestiniennes.

R.I

KHAN YUNES (GHAZ)

Cinq Palestiniens tombent en martyrs dans un bombardement sioniste

Cinq citoyens palestiniens sont tombés en martyr samedi dans un bombardement mené par les avions de l'occupation sioniste contre une maison dans la ville de Khan Yunes au sud de la bande de Ghaza, ont indiqué des sources locales. Les mêmes sources, citées par l'agence de presse Wafa, ont révélé que les avions de l'armée de l'occupation ont pilonné une maison de la famille Abu Hasna entre les villes de Khan Yunes et Rafah, ce qui a causé « cinq martyrs, dont une fillette et trois femmes ». Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation poursuivent leur agression génocidaire contre la bande de Ghaza par voie terrestre, aérienne et maritime, faisant jusqu'à 39.480 martyrs, principalement des enfants et des femmes, et en blessant 91.128 autres, tandis que des milliers de victimes restent sous les décombres et sur les routes.

GHAZA : L'UNRWA S'INQUIÈTE DE L'AUGMENTATION "EFFRAYANTE" DES CAS D'HÉPATITE A

Le chef de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a exprimé, vendredi, son inquiétude face à une « augmentation effrayante » des cas d'hépatite A dans la bande de Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste.

« La population de Ghaza est confrontée à un nouveau danger : L'hépatite A se propage, y compris chez les enfants », a déclaré Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, sur la plateforme « X ».

Il a indiqué que depuis que l'entité sioniste a lancé sa guerre génocidaire contre la bande de Ghaza, l'agence a signalé près de 40 000 cas dans ses abris et ses cliniques, contre seulement 85 au cours

de la même période avant le déclenchement de l'agression. « Il s'agit d'une hausse effrayante », a-t-il dit. Lazzarini a attribué cette augmentation rapide à l'effondrement du système de gestion des déchets, expliquant : « Les piles d'ordures s'accumulent sous la chaleur torride de l'été. Les eaux usées se déversent dans les rues, tandis que les gens font la queue pendant des heures juste pour aller aux toilettes ».

« Tous ces éléments combinés constituent une recette dangereuse pour la propagation des maladies », a-t-il ajouté.

R.I

GHAZA

33 milliards de dollars de dégâts en 300 jours d'agressions sionistes

Le bureau des médias de Ghaza a annoncé que l'agression sioniste avait provoqué des dégâts de l'ordre de 33 milliards de dollars en 300 jours de guerre génocidaire.

Dans un communiqué publié jeudi au 300e jour depuis le déclenchement de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le bureau a déclaré : « Nous sommes confrontés à une crise humanitaire profonde et complexe qui a affecté tous les aspects de la vie à Ghaza, où les pertes directes initiales dues à la guerre génocidaire ont dépassé, jusqu'à présent, 33 milliards de dollars, en plus des dizaines de milliards de dollars de pertes indirectes ».

« Le crime de l'occupation, consistant à fermer les passages, a provoqué une véritable catastrophe humanitaire en empêchant plus de 25 000 blessés et malades de quitter la bande pour recevoir des soins », détaille le communiqué.

Le communiqué souligne que l'entité sioniste « a détruit, incendié et mis hors service des hôpitaux,

et a creusé sept fosses communes, en particulier dans le complexe médical Al-Shifa, le complexe médical Nasser et l'hôpital Kamal Adwan ».

Concernant la réalité éducative à Ghaza pendant la guerre, le communiqué indique que « plus de 800 000 étudiants ont été privés

d'éducation parce que l'occupation a complètement détruit 117 écoles et universités et partiellement endommagé 332 établissements éducatifs ».

S'agissant de la situation du logement, le communiqué indique que l'entité sioniste « a créé une catastrophe humaine sans précédent dans le monde entier, en détruisant complètement 150 000 logements et en rendant 80 000 logements inhabitables, en plus de la destruction partielle de 200 000 logements ».

Selon la source, « l'occupation a délibérément détruit 70 puits d'eau et les a mis complètement hors service ».

Concernant les victimes de cette guerre, le communiqué précise que l'entité sioniste « a commis 3 457 massacres, faisant plus de 39 480 martyrs, dont 16 314 enfants et 10 980 femmes, avec un pourcentage d'enfants et de femmes parmi les victimes atteignant 69 % ».

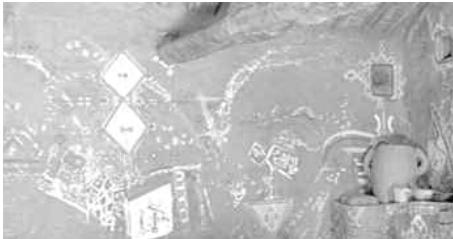
Dans son communiqué, le bureau a appelé la communauté internationale et toutes les organisations internationales et des Nations unies à « faire pression sur l'occupation pour qu'elle mette fin à cette agression brutale et au crime de génocide ».

R.I

FESTIVAL DU PATRIMOINE BÂTI 2024 À TIZI-OUZOU Pour la préservation des maisons traditionnelles

Les maisons traditionnelles qui subsistent encore dans plusieurs villages à travers l'Algérie sont un patrimoine matériel et immatériel légué par leurs constructeurs, mais aussi par ceux qui y ont vécu, et il faut les préserver, ont souligné les organisateurs et participants au 3e festival du patrimoine bâti, organisé dans la commune d'Abi Youcef, à Tizi-Ouzou.

La troisième édition de cet événement abrité par le village Tazrouts et initié par l'association culturelle "Gamel At Umejqan" en collaboration avec d'autres partenaires, a été l'occasion de réitérer l'importance de pérenniser ce patrimoine bâti qui véhicule un savoir-faire et un savoir-vivre. "La maison traditionnelle est le témoin d'un savoir-faire architectural et de construction spécifique, et grâce à sa fonctionnalité, elle raconte aussi le mode de vie simple, en harmonie avec la nature, de ses habitants", a observé Amokrane Ben Hadji, membre de l'association "Gamel At Umejqan". Nostalgiques, des vieilles dames du village se rappellent



lent lorsque toute la famille se réunissait sous un seul toit, celui de "Tazeqa" qui est la pièce principale de la maison traditionnelle kabyle composée d'autres pièces de moindre gabarit, d'une cour et d'un jardin potager dit "aqvir", et parfois d'un étage supérieur, voire deux.

Construite en pierres sèches induites d'argile et dotée d'un toit en tuiles, jadis fabriquées localement, d'un plafond en roseaux et chaume, et d'une petite fenêtre, l'ancienne maison était fraîche en été et chaude en hiver, elle nous préservait des aléas climatiques, se souviennent nommés, jadis.

Pour mettre en avant ce patrimoine bâti, une riche exposition est aussi organisée à travers les ruelles étroites du village Tazrouts où les 140 exposants issus de 28 wilayas du pays, selon les organisateurs, tiennent des stands pour exposer différents objets de l'artisanat local, mais aussi des objets et des pièces du mobilier qui ornaient les maisons, jadis.

Le festival du patrimoine bâti s'est clôturé hier. Des ateliers autour du patrimoine bâti et de la restauration des maisons anciennes, de l'animation culturelle et des visites guidées du village étaient au menu de cet événement.

R.C

Littérature : Publication de "Mon Arc et Yeha", 1er roman de Samy Assad

M"on Arc et Yeha" de Samy Assad, un roman qui invite à la découverte de l'Algérie profonde, dans ses dimensions, historique, culturelle et touristique, à travers le parcours atypique d'un migrant camerounais, a été publié récemment. Édité aux éditions Hibr, ce roman de 193 pages, raconte l'histoire intriguante de Roger, jeune cuisinier camerounais dont le destin se croisera avec le personnage, alias Yeha, un mystérieux passeur qui lui propose de réaliser son rêve, celui de rejoindre le vieux continent en échange de quelques services rendus.

Premier roman de Samy Assad, "Mon arc et Yeha", suit les pérégrinations de ce jeune camerounais à travers ses trépidantes aventures qui l'emmènent de sa ville camerounaise jusqu'en Algérie en parcourant plusieurs villes historiques, comme Timgad (Batna) et la Vallée du M'zab (Ghardaïa). Durant cet étrange voyage, Roger fera la rencontre de nombreux

personnages dont Yeha- l'antihéros-, un ermite boiteux ayant trouvé refuge dans les vestiges antiques de Timgad. Au gré de leurs aventures et tourments, Yeha et Roger, contraints de séjourner plus longtemps dans différents endroits d'Algérie, sont partis explorer le vaste pays à la culture riche et composite.

Ecrit à la troisième personne, l'auteur de "Mon arc et Yeha", a opté pour cette forme de narration pour s'offrir davantage de liberté qui puisse lui permettre d'enrichir son récit par la description des lieux et des circonstances et dépeindre ses personnages- absents et présents-, dans leurs traits distinctifs les plus "intimes".

Avec une langue accessible et un vocabulaire recherché, le roman se présente comme un "journal de voyage" du bardeur camerounais, Roger, invitant à découvrir la beauté et la richesse du pays, à travers ses aventures qui l'ont emmenées dans plusieurs régions d'Algérie. A la

question de savoir si le roman est inspiré d'une histoire singulière vécue, il admet que l'influence importante des jeux vidéo ludiques ont contribué à "créer l'atmosphère particulière qui sied à ce roman", en sus d'autres références littéraires diverses.

La couverture du roman met en avant le site archéologique de Timgad, à travers l'arc de Trajan (arc de triomphe romain), comme un portail spatio-temporel et la destination du Sahara algérien, une étape décisive dans le voyage de Roger, héros de l'histoire. Elle met, en outre, en exergue le personnage qui scrute l'horizon désertique qui est Yeha, l'anti héros, qui occupe une place tout aussi importante que Roger dans cette aventure singulière. Passionné de tourisme et de philosophie, Samy Assad, compte plusieurs publications, dont, "Premières pérégrinations" et "Secondes escapades, récits philosophiques" publié en 2021.

R.C

Le Sundance Institute annonce les bénéficiaires des subventions du Fonds documentaire 2024

Le Sundance Institute a dévoilé les bénéficiaires 2024 des subventions du "Sundance Institute Documentary Fund", qui apportent un soutien important aux cinéastes de non-fiction du monde entier. La sélection de cette année comprend 28 projets, qui se partageront un total de 1 450 000 \$ de subventions sans restriction, soit près de 500 000 \$ de plus que le fonds de l'année dernière. L'augmentation du financement est attribuée au soutien accru au programme.

Les projets sélectionnés sont répartis en plusieurs étapes de production : cinq sont en développement, 15 en production, sept en post-production et un projet terminé est actuellement en campagne d'impact. Parmi

"Strange Sea" (Azerbaïdjan) de Lala Aliyeva.

Dans la catégorie production, Afromystic de Seyi Adebanjo (USA, Nigeria, Brésil) et le film commun de Roni Jo Draper et Marissa Lila intitulé Good Fire ont été mis en avant. Dans la catégorie post-production, Hawa de Najiba Noori et Ali Rasul Noori (France, Pays-Bas, Afghanistan, Qatar) a été sélectionnée. Grâce au nouveau soutien de la Fondation John Templeton, le fonds de subventions du Fonds documentaire a augmenté de 500 000 \$ par an. Ce financement permettra de soutenir des projets narratifs audacieux et innovants qui s'inscrivent dans la mission de la Fondation, qui est d'inspirer l'émer-

veillement et l'émerveillement par la recherche et la conversation interdisciplinaires.

Pour la première fois, la subvention inclut également des bénéficiaires sélectionnés par le biais de la Sundance Institute | Sony Music Vision Initiative. Cette initiative, financée par le Global Social Justice Fund de Sony Music, vise à soutenir des projets de films documentaires réalisés par des cinéastes BIPOC comportant des éléments musicaux importants ou des approches innovantes en matière d'audio et de son. Cette année, le Fonds documentaire met l'accent sur le soutien aux artistes issus de communautés historiquement marginalisées, avec plus de la moitié des demandes

de subvention provenant de l'extérieur des États-Unis et représentant 25 pays. De plus, 92 % des projets financés sont réalisés par des artistes issus de communautés marginalisées et 60 % par des réalisateurs débutants. Parmi les cinéastes en milieu de carrière soutenus cette année figurent Christian Popp, producteur de *Becoming Cary Grant* (2017) ; Ljubomir Stefanov, réalisateur de *Honeyland* (2019) ; Nicholas Ma, producteur de *Won't You Be My Neighbor ?* (2018) ; Rita Baghdadi, réalisatrice de *Sirens* (2022) ; PJ Raval, cinéaste de *Call Her Ganda* (2018) ; et Jason Fitzroy Jeffers, producteur du court métrage *T* (2020), lauréat de l'Ours d'or.

N.C

Le film tunisien "Agora" sera projeté en avant-première mondiale au Festival du film de Locarno

Le troisième long métrage du cinéaste tunisien Ala Eddine Slim, *Agora*, sera présenté en première mondiale au Festival de Locarno, en Compétition internationale, le 14 août. La coproduction franco-tunisienne, de Slim, a réuni 80 % de son budget de 743 000 dollars. *Agora* explore un phénomène mystérieux dans une ville tunisienne isolée où des personnes disparues depuis des années reviennent soudainement. Ces rapatriés suscitent des tensions au sein des familles et de la communauté, ce qui incite l'inspecteur de police local Fathi et son ami médecin Amine à enquêter. La situation devient de plus en plus étrange et complexe, notamment avec l'arrivée d'Omár, un inspecteur de police de la capitale, qui tente de percer le mystère. Slim décrit *Agora* comme une réflexion sur le passé, faisant ressurgir des souvenirs douloureux et des échecs sociaux. Le film aborde les thèmes des conflits familiaux et communautaires, ainsi que la tension entre la vie urbaine et la nature. Slim souligne la signification symbolique de la place publique de la ville, où sont prises les décisions clés concernant les rapatriés. Le film propose également un récit visuel avec des effets spéciaux et du maquillage, mêlant des éléments de thriller et de récit d'enquête. Le film aborde des questions contemporaines telles que les défis économiques, sociaux, sanitaires et sécuritaires, reflétant les réalités complexes de la Tunisie d'aujourd'hui.

N.C

Alien Romulus: une première bande-annonce dévoilée

I"Alien: Romulus", le film de Fede Alvarez, prévu pour une sortie en salle le 14 août 2024. Ce septième opus canonique de la saga se positionne chronologiquement entre les deux premiers films de la franchise, réalisés par Ridley Scott et James Cameron. L'intrigue mettra en lumière un groupe de jeunes vivant dans un monde éloigné, qui se retrouveront face à face avec la forme de vie la plus terrifiante de l'univers. Dans "Alien : Romulus", un groupe de jeunes résistant sur une planète dépourvue de soleil aspire à échapper à leur existence précaire. Ils envisagent de dérober des chambres cryogéniques d'une station spatiale déserte, nommée Romulus, pour entreprendre un périple de neuf ans vers une destination inconnue. Jadis, la station Romulus, aujourd'hui infestée de Xenomorphes, prospérait en tant qu'installation de recherche de Weyland-Yutani. Cependant, un incident a conduit à son abandon pendant de nombreuses années. Kaylee Spany et David Johnson incarnent les personnages principaux du film. Kaylee Spany, la protagoniste féminine, a grandi aux côtés d'un frère synthétique, interprété par David Johnson. Ayant perdu sa famille dans son enfance, elle a passé le reste de sa vie aux côtés du synthétique. Alien : Romulus établit de nombreux liens avec les précédents films de la franchise Alien. Les scientifiques ont réussi à récupérer le xénomorphe original du premier film, sorti en 1979, et ont mené diverses expériences, dont de la rétro-ingénierie. Le pathogène "black goo", déjà présent dans les films précédents et manipulé par David (Michael Fassbender) dans Prometheus et Alien : Covenant, refait surface dans ce film. Un nouvel androïde baptisé Rook, du modèle Hyperdyne Systems 120-A/2, ressemble à Sir Ian Holm, l'interprète d'Ash dans "Alien" de Ridley Scott (1979), et a réussi à déchiffrer et à inverser la composition génétique de la substance noire contenue dans l'ADN de l'Alien à bord de la station spatiale. Cette substance noire, connue sous le nom de Souche Prometheus dans Alien : Romulus, a fait l'objet d'expériences par les scientifiques comme un remède potentiel à toutes les maladies.

N.C

TÉLÉ

TF1 Adopte un veuf

21h10



Hubert Jacquin est déprimé depuis la mort de son épouse. Après avoir rejeté la proposition de partir en vacances, il retourne à la solitude de son grand appartement.

W9 Le pacha



Quinquin, un gangster, et ses sbires attaquent un fourgon chargé de transporter des diamants. Puis Quinquin tue ses complices pour se réserver le butin.

6ter Chasseurs de dragons

20h50



Zoé est une petite fille qui croit aux légendes. Afin d'aider son oncle le Seigneur Arnold à se débarrasser d'un terrible dragon, Zoé se met en tête de trouver des héros.

C STAR Chicago Fire



Un incendie mortel provoqué par une vieille dame éveille la méfiance de Cruz et Severide. Tous deux soupçonnent qu'il s'agit d'un crime et non d'un accident.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



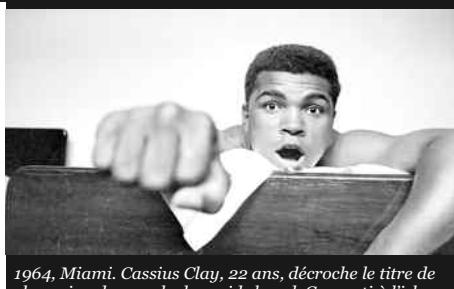
france 2 Jeux olympiques de Paris 2024

20h37



session du soir. Athlétisme. Finale 100 m H, demies 800 m F, demies 1500 m H. Escrime. Fleuret par équipes H. Finale.

arte Ali



1964, Miami. Cassius Clay, 22 ans, décroche le titre de champion du monde des poids lourds. Converti à l'islam, Mohamed Ali, refuse d'incorporer l'armée pour protester contre la guerre du Vietnam.

Chérie 25 Les petits meurtres d'Agatha Christie

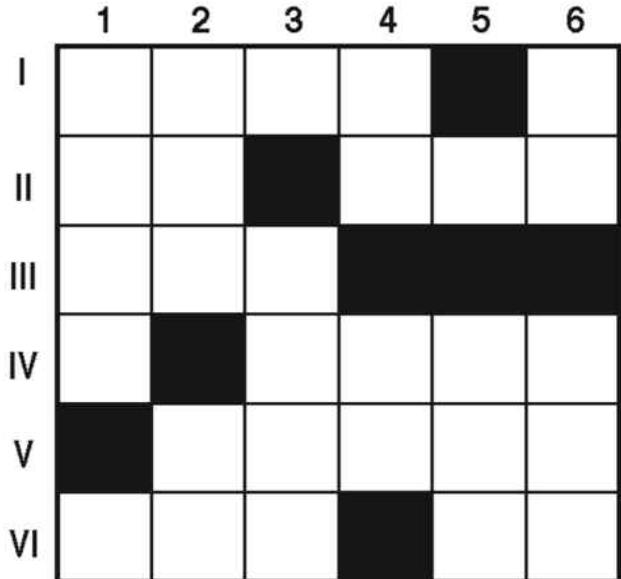


Après un accident de scooter, Alice est conduite aux urgences de l'hôpital Saint-Paul. Elle y fait la rencontre d'Albert Major, un célèbre chroniqueur judiciaire.

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques année de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

- 1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jeans. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 983

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Ont donc la tête basse.2 Des grammes pour des litres...3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus.4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placées pour un avoué.5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli.6 Papa d'Albion.- Manifold.7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes.8 Chando.- Fondue dans Maasgouw.9 Tae-dium vitae.10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

- 1 Ici, pas ailleurs.2 Prennent du recul.3 Canivettiste en personne.4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès.5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil.6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes.7 Peut être explicatif.- Le Chevalier Déshérité.8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémité.9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils.10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 983

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

- 1 Comme des mules.2 Illustré (connu ou inconnu).3 Espèces de pies-grièches.4 Sans choeurs.- Exhalai... son.5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat.6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace.7 Île vanuatuane.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte !8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens.9 Engagèrent dans leur parti.10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

- 1 Réparés par les louanges ?? Contrôle de conformité.3 Plutôt démocrate.4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père.5 Jaunisse.- Circule en Roumanie.6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro.7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterroïsme.8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur.9 Ne louions certainement pas, bien au contraire.10 Fait l'audience.- Métalloïde.

MÉDÉA

Secousse tellurique de 4,3 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 4,3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à 09h 51 dans la wilaya de Médéa, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 04 km au nord-est de Derrag, précise la même source.

ITALIE

Une foudre frappe une plage bondée, au moins 3 blessés

Au moins trois personnes ont été blessées samedi, dont une grièvement, lorsque la foudre a frappé une plage bondée sur la côte adriatique de l'Italie, ont rapporté les médias. L'éclair s'est abattu sur une plage près d'Alba Adriatica, dans la région des Abruzzes (centre-est), juste après midi, selon les médias, qui évaluent le nombre de personnes touchées entre trois et sept. Des photos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des secouristes attroupés autour de ce qui semble être une femme sur une civière sur la plage. Selon l'agence de presse

italienne ANSA, un des blessés a été transporté par hélicoptère jusqu'à un hôpital voisin. Le département de la protection civile a mis en garde samedi contre des conditions météorologiques instables dans le centre de l'Italie, avec des orages épars et une "activité électrique fréquente".

HAUSSE DES ENLÈVEMENTS AU SOUDAN DU SUD

L'ONU exprime son inquiétude

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a exprimé vendredi son inquiétude quant à la hausse des cas d'enlèvements, qui auraient été perpétrés par le Front de salut national (NAS), un groupe rebelle et d'autres éléments armés opérant dans

l'Etat d'Equatoria central du Soudan du Sud. La mission de l'ONU a déclaré avoir reçu des informations sur une douzaine de cas d'enlèvements en juillet, affectant 134 personnes, dont six enfants, dans les comtés de Yei River, Morobo et Lainya de l'Etat d'Equatoria central. Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le Soudan du Sud et chef de la MINUSS, Nicholas Haysom, a indiqué dans un communiqué que "l'enlèvement d'enfants, en particulier, les exposait à divers risques, notamment au recrutement et à l'utilisation dans les conflits armés, à la violence sexuelle et sexiste, à la traite des êtres humains et à d'autres formes d'exploitation". M. Haysom a en outre appelé à la libération des enfants et des adultes en captivité, "immédiatement et sans condition". "De tels incidents vont non seulement à l'encontre des droits de l'homme et du droit humanitaire international,

mais ils dévastent également les communautés en créant de la peur et de l'incertitude", a-t-il poursuivi.

Le responsable onusien a d'autre part souligné que les enlèvements restaient une menace permanente pour la sécurité et les efforts de consolidation de la paix, et que la mission onusienne s'engageait de manière proactive auprès des autorités nationales, établies et locales compétentes sur cette question, exhortant le gouvernement sud-soudanais à mener des enquêtes immédiates et à rappeler aux parties concernées leurs obligations en matière de droits de l'homme.

Pour sa part, le ministre de l'Etat d'Equatoria central chargé des collectivités locales et des forces de l'ordre, Leon Abe Brown, a déclaré dans l'Etat, et que le personnel de sécurité s'efforçait de résoudre le problème.

JO-2024/BOXE (66 KG)

L'Algérienne Khelif bat l'Hongroise Hamori et assure une médaille de bronze

L'Algérienne Imane Khelif (66kg) a composé son billet pour les demi-finales du tournoi de boxe des Jeux Olympiques JO-2024 de Paris, en s'imposant face à l'Hongroise Hamori Anna Luca (5-0), samedi à l'Arena Paris Nord. Grâce à ce succès, l'Algérienne de 25 ans, vice-championne du monde 2022, est assurée de remporter au moins le bronze, la première médaille de l'Algérie aux Jeux de Paris, avant le déroulement des demi-finales de la catégorie prévues le mardi 6 août. La

finale est programmée quant à elle le vendredi 9 août. La boxeuse algérienne fait mieux que les précédents JO-2020 (reportés à 2021) à Tokyo, quand elle avait terminé 5e au classement de sa catégorie. Lors du quart de finale disputé jeudi, Khelif n'a laissé aucune chance à l'Italienne Angela Carini qui a abandonné à la 46e seconde du combat. La native de Tiaret qui est à sa deuxième participation aux JO compte 51 combats dont 38 victoires et neuf défaites.

BOXE

Décès de l'ancien boxeur international Mustapha Moussa

L'ancien boxeur international algérien Mustapha Moussa, victime d'un accident de la route survenu il y a près de trois mois et qui lui a engendré de graves blessures au niveau du crâne, est décédé, samedi à Oran, à l'âge de 62, a-t-on appris de son entourage. Sorti, il y a un peu plus de deux semaines, de la salle de réanimation du Centre hospitalier universitaire d'Oran "Docteur Benzerdjeb", où il a été admis depuis l'accident, le défunt a été transféré, il y a une dizaine de jours, vers l'hôpital militaire de la wilaya.

Moussa concourrait dans les poids mi-lourd. Il est le premier médaillé olympique de l'histoire de l'Algérie, en remportant la médaille de bronze aux Jeux Olympiques de 1984 à Los Angeles dans la catégorie des moins de 81 kg. Son palmarès comprend, entre autres, des médailles d'or aux Championnats du monde militaire 1982 en Algérie, aux Jeux méditerranéens de 1983, aux Jeux panarabes de 1985 et au championnat arabe de police 1986, ainsi qu'une médaille d'argent lors des Jeux africains de 1987 à Nairobi.

EL-OUED

Saisie de près de 65.000 comprimés de psychotropes

Une quantité de 64.957 comprimés de psychotropes a été saisie et trois individus (20 à 30 ans) ont été arrêtés dans deux affaires distinctes traitées par la brigade polyvalente des Douanes Algériennes de Still, wilaya d'El-Méghaïer, a indiqué, hier, ce corps constitué. Agissant sur informations faisant état de mouvements suspects de deux véhicules utilisés pour le transport et la commercialisation de psychotropes, les douaniers ont réussi, lors d'une patrouille de contrôle sur la RN-3 reliant les wilayas d'El-Méghaïer et Biskra, à mettre la main sur la quantité de

psychotropes, a indiqué le chargé de communication à la division des douanes, Morsi Soltani. La première affaire a permis de la saisie de 18.020 capsules de psychotropes camouflée soigneusement à bord de l'un des deux véhicules interceptés et la seconde a porté sur la saisie de 46.937 capsules à bord du second véhicule, a précisé M. Soltani. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des individus impliqués dans cette affaire. Ils ont été déférés devant les instances judiciaires compétentes, a ajouté la source.

LA NATION

Dimanche 04 Août 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:16	12:55	16:41	19:52	21:25

Météo

Alger	32	Tizi Ouzou	33
Tiaret	36	Béjaïa	32
Constantine	34	Oran	30

SOIRÉE SANS VOITURES À ALGER

Des activités éducatives au programme



L'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre a organisé, vendredi à Alger, la manifestation "Soirée sans voitures" durant laquelle plusieurs activités éducatives et ludiques ont ouvert la capitale au public et aux familles, offrant aux enfants dans un état pédagogique, un espace de loisirs et de divertissement, à l'occasion des vacances scolaires de la période estivale. "Soirée sans voitures" est une manifestation que nous organisons sous l'église de la Wilaya d'Alger, visant à redynamiser l'animation culturelle dans la Capitale Alger et sensibiliser sur la nécessité du respect de la propriété de la ville et de l'environnement, ainsi que la création d'espaces de divertissement aux enfants et aux familles", a expliqué la présidente de l'APC d'Alger-Centre, Mahdia Benghalia.

Organisée en fin de semaine pour la deuxième fois de suite, la manifestation "Soirée sans voitures", a été l'occasion pour l'APC d'Alger-Centre de programmer une série d'activités, éducatives, culturelles et environnementales de sensibilisation, entamée dès la fin de l'après-midi jusqu'en début de soirée, où les nombreuses familles présentes ont pu se déplacer avec le quid du chanteur chaabi à la voix présente et étoffée, Sid Ahmed Derradj. Réparties sur plusieurs stands tout au long du tronçon de la rue Didouche-Mourad compris entre la place Maurice-Audin et La Grande Poste, les activités au programme ont été conduites par différents organismes officiels, culturels, sportifs et sociaux, dépendant de l'APC d'Alger-Centre, de la Wilaya d'Alger et du ministère de la Jeunesse et des sports.

S'adressant essentiellement aux enfants, les activités ont concrètement consisté en, des espaces de jeux, des ateliers, scientifiques, de dessins et coloriage, de protection de l'environnement, ainsi que de jeux de kermesses, d'exhibitions sportives et de prestations clownesques. La manifestation "Soirée sans voitures" à Alger était l'occasion pour beaucoup de touristes et de familles de la capitale et des différentes localités de la périphérie, ainsi que celles de la diaspora établie en Europe, notamment, de prendre du plaisir entre la visite des différentes activités programmées pour tous les âges et les prestations des cafés et restaurants restés ouverts pour les servir.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 638 blessés durant les dernières 48 heures

Onze personnes sont décédées et 638 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Durant la même période, la Protection civile a enregistré le décès de 8 personnes

par noyade dont 5 dans des plages interdites à la baignade, alors que 2317 autres ont été sauvées de noyade dont 222 évacuées vers les hôpitaux. Les secours de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'évacuation de 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant

du chauffe-bain de leur habitation à la cité Ali Mendjeli, commune d'El Khroub (Constantine). S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 66 incendies de forêts, maquis, broussailles et arbres fruitiers à travers plusieurs wilayas du pays.